



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lois de finances

Question écrite n° 46843

Texte de la question

M. François Cornut-Gentile interroge M. le ministre de la défense sur les crédits de la mission défense pour 2014. Le vendredi 13 décembre 2013, le Gouvernement a présenté un amendement n° 510 réduisant de 11 508 185 euros les crédits du programme n° 146 « équipements des forces » pour 2014. Cet amendement déposé en séance n'a été examiné par aucune commission parlementaire. Aussi, il lui demande de préciser sur quelles actions du programme n° 146 porte précisément cette réduction de crédits et d'en motiver le choix.

Texte de la réponse

Lors des travaux budgétaires menés au titre de l'année 2014, l'amendement n° 510 présenté par le Gouvernement et adopté par le Parlement a réduit à hauteur de 66,4 M€ le montant des crédits alloués à la mission « Défense » afin, d'une part, de garantir le respect de la norme de dépense en valeur de l'État et de compenser une fraction des diminutions de recettes décidées dans le cadre de l'examen de la première partie du projet de loi de finances pour 2014 et, d'autre part, de tirer les conséquences, sur les crédits de masse salariale, de la baisse de 0,15 point du taux de cotisations familiales en 2014. Cette réduction de crédits correspond à l'effort interministériel auquel le ministère de la défense a été légitimement appelé à participer et à la préparation duquel il a bien entendu été associé. Hors la mesure technique affectant le titre II qui s'élève à 9,3 M€, la minoration des crédits en autorisations d'engagement et en crédits de paiement supportée par le programme 146 « Équipement des forces » (11,5 M€) a été reportée sur l'action 8 « Projection-mobilité-soutien ». Celle concernant le programme 212 « Soutien de la politique de défense » (36,8 M€) a été répercutée sur l'action 4 « Politique immobilière ».

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentile](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46843

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 décembre 2013](#), page 13371

Réponse publiée au JO le : [1er avril 2014](#), page 3017